

Module 1 : S'approprier les recommandations de bonnes pratiques et les opérationnaliser

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Directeurs d'établissements, cadres de santé, chefs de services éducatifs, cadres socioéducatifs

Durée

3 jours

Organisme de formation

➔ FORMAVISION

Date limite d'inscription

30/08/2019

Lieux & dates

➔ Groupe 1

LIMOGES (lieu à définir)

Les 19 & 20 sep. 2019

+ Le 14 octobre 2019

Interlocuteur Opcos Santé

Valérie Oesterreicher

valerie.oesterreicher@unifaf.fr

0555103200

Contexte

Suite à l'appel à candidatures réalisé par l'ARS début 2016 pour la mise en œuvre du plan de formation régional à l'autisme, l'ANFH et UNIFAF ont procédé, dans le cadre d'un groupement de commande, à la sélection des prestataires appelés à dispenser les formations destinées aux professionnels et responsables d'établissements sanitaires et médico sociaux (FPH et secteur privé à but non lucratif) de Corrèze, Creuse et Haute Vienne.

Objectifs

- ➔ Recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM,
- ➔ Mise en œuvre du 3ème plan national sur l'autisme,
- ➔ Déclinaison du plan régional Limousin 2014-2017.

Modules :

- ➔ d'actualiser leurs connaissances en matière d'autisme
- ➔ de maîtriser les enjeux des recommandations de bonnes pratiques au regard des projets d'établissement et de service
- ➔ d'identifier les impacts opérationnels des recommandations en termes de management et d'organisation au sens large
- ➔ de créer les conditions opérationnelles de la mise en œuvre au quotidien de ces recommandations.

Prérequis

Ce module est destiné aux directeurs d'établissements, cadres de santé, chefs de services éducatifs, cadres socioéducatifs des établissements et services *spécialisés* dans la prise en charge des personnes autistes ou accompagnant un nombre important de personnes autistes.

Contenu

Jour 1

Présentation du Trouble du Spectre de l'Autisme, Sémiologie, particularités au plan cognitif, communicationnel et social, émotionnel, sensoriel,
3ème plan autisme
Recommandations de bonnes pratiques HAS/ANESM
Enjeux de la conduite de changement des pratiques
Obstacles au changement
Diagnostic qualitatif partagé : outil d'appui à l'évolution de l'offre
Priorisation des points d'amélioration issus du diagnostic qualitatif partagé

Jour 2

Levier ressources humaines

Levier formation/supervision/analyse des pratiques

Levier environnemental

Levier financier

Levier fonctionnel projet d'établissement

Phasage du plan d'amélioration de l'offre

Mise en œuvre du plan d'amélioration de l'offre

Jour 3

Rappels de base en rapport avec les deux premiers jours

Difficultés rencontrées à la mise en œuvre du diagnostic qualitatif partagé

Choix stratégiques à l'élaboration du plan d'amélioration des pratiques

Gains d'ores et déjà obtenus

Inscription dans une démarche d'évaluation continue

Présentation de deux établissements ou services ayant mené une conduite de changement efficace

Benchmarking entre établissements et services